Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 110591 - 1986 B 16301 - 339 769 242 - "ABADSON"

ABADSON
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 21 rue Cronstadt
75015 PARIS 15
339 769 242 RCS PARIS

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
13 AOUT 2024
Sous le N° : 110591

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit Juin,
A onze heures,

Monsieur René ADDA, demeurant 10 rue de Monceau 75008 PARIS 08,

Associé Unique de la société ABADSON,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur René ADDA, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 460,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 460,37 euros

Attribué en totalité à l'associé unique 1 460,37 euros

La somme ainsi attribuée à l'Associé Unique sera portée au crédit de son compte courant dans les écritures sociales.

TROISIEME DÉCISION

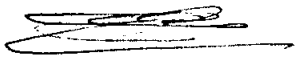
L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
René ADDA



ABADSON
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 21 rue Cronstadt
75015 PARIS 15
339 769 242 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2023

Monsieur René ADDA, Associé Unique et Président de la société ABADSON, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 61 599,92 euros contre 72 263,19 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -14,76%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0,95 euros contre 39,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -97,56%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 44 804,62 euros contre 41 026,30 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,21%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 077,94 euros contre 1 479,22 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 40,48%.

Le montant des charges sociales s'élève à 12 685,94 euros contre 10 591,92 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,77%.

Le montant des autres charges s'élève à 572,00 euros contre 20,00 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 60 140,50 euros contre 53 117,44 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,22%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 460,37 euros contre 19 184,75 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -92,39%.

Compte tenu d'un résultat financier de 0,00 euros (45,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 460,37 euros contre 19 229,75 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -92,41%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 1 460,37 euros contre un bénéfice de 19 194,75 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -92,39%.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 22 088,54 euros contre 34 777,93 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -36,49%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 1 460,37 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 460,37 euros
Attribué en totalité à l'Associé Unique	1 460,37 euros

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit du compte courant ouvert au nom de l'associé unique dans les écritures sociales.

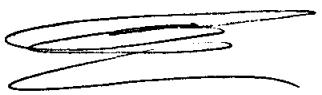
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

René ADDA
Président



E.C.L.A.
Expertise Comptable Lelouch Assuied

SASU ABADSON

21 rue Cronstadt
75015 PARIS 15

Siret : 33976924200027

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
31, rue Victor Hugo 92400 Courbevoie
Tél : 01 46 25 18 18 - Fax : 01 46 25 18 50 - e-mail : contact@ecla.fr
SARL au capital de 175 000 Euros - RCS Nanterre B 440 126 365 - APE 6920Z
www.ecla.fr

Sommaire

1. Comptes annuels **1**
Attestation d'Expert Comptable 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Compte de résultat 6
Compte de résultat (suite) 7
Annexe 9
Règles et méthodes comptables *10*
Notes sur le bilan *12*

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/2022, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU ABADSON relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	22 089
Chiffre d'affaires	61 600
Résultat net comptable (Bénéfice)	**1 460**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Courbevoie
Le 01/01/1900

Olivier ASSUIED
Expert-conmptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 372	1 372		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	28 450	28 450		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 587		8 587	7 942
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**38 409**	**29 822**	**8 587**	**7 942**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				18 000
Autres créances	400		400	400
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 102		13 102	8 436
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**13 502**		**13 502**	**26 836**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**51 910**	**29 822**	**22 089**	**34 778**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 460**	**19 195**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**9 845**	**27 579**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 937	1 367
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 706	2 400
Dettes fiscales et sociales	1 601	3 431
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**12 244**	**7 199**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**22 089**	**34 778**

(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 244	7 199
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABADSON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 22 089 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 460 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 372			1 372
Immobilisations incorporelles	**1 372**			**1 372**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 671			25 671
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 779			2 779
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**28 450**			**28 450**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 942	645		8 587
Immobilisations financières	**7 942**	**645**		**8 587**
ACTIF IMMOBILISE	**37 764**	**645**		**38 409**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			645	645
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			**645**	**645**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 372			1 372
Immobilisations incorporelles	**1 372**			**1 372**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 671			25 671
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 779			2 779
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**28 450**			**28 450**
ACTIF IMMOBILISE	**29 822**			**29 822**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 587		8 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	400	400	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**8 987**	**400**	**8 587**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,44 euros décomposé en 497 titres d'une valeur nominale de 15,34 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 244 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 706	2 706		
Dettes fiscales et sociales	1 601	1 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 937	7 937		
Produits constatés d'avance				
Total	**12 244**	**12 244**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés 7 937

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 937 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 400
Total	**2 400**